

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **48**
Nombre de représentés : **6**
Nombre d'absents : **10**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_162_CC_27
DSP Kar'Ouest : rapport annuel du
délégué 2024

Nombre de votants : 54

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/10/2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - Mme Jacqueline APAYA - Mme Manon VINCELOT - M. Olivier HOARAU - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Jean Yves LANGENIER - M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Audrey CESAR - M. Seeven RANGAMA-PETCHY procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Isabelle ERUDEL - Mme Virginie SALLE procuration à M. Kévin DAIN - Mme Eglantine VICTORINE procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Annick LE TOULLEC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_162_CC_27 : DSP KAR'OUEST : RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2024

Le Président de séance expose :

Le Territoire de l'Ouest, en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) organise le réseau urbain de transports de voyageurs sur son territoire à travers une Délégation de Service Public (DSP) unique pour l'exploitation du réseau de transport urbain.

Le délégataire a une obligation réglementaire et contractuelle de produire chaque année à l'autorité concédante un rapport comportant un compte rendu technique et financier de l'exploitation de cette DSP.

En 2024, la DSP était exploitée par le GME conjoint TRANS'OUEST représenté par la SEMTO, mandataire solidaire, ainsi que les sociétés SECTOR, START OI, TRANSDEV Outre-Mer et TRANSREO. Ce contrat avait pris effet le 1er octobre 2016 et s'était clôturé le 31 décembre 2025.

Principales caractéristiques du réseau

Offre kilométrique en 2024

À fin 2024, le réseau de transport public KAR'OUEST comptabilisait 64 lignes régulières réparties sur l'ensemble du territoire de l'Ouest recouvrant les communes de La Possession, de Le Port, de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

La répartition de ces 64 lignes régulières par secteur se décomposait de la manière suivante :

- 15 lignes régulières sur le secteur de Port / Possession.
- 29 lignes régulières sur le secteur de Saint-Paul.
- 6 lignes régulières sur le secteur de Trois-Bassins.
- 14 lignes régulières sur le secteur de Saint-Leu.

Ces 64 lignes comptabilisaient 914 kilomètres d'itinéraires en jours semaine et 503 kilomètres les dimanches et jours fériés.

La production de l'offre commerciale de transport était de 7 600 489 kilomètres pour l'exercice 2024.

118 véhicules en ligne (hors réserve) de différents gabarits (microbus, minibus, autobus et bus standards urbains) étaient utilisés pour assurer l'exécution des services de lignes régulières, étant précisé que dans ces 118 véhicules, 72 étaient des véhicules de petite capacité (microbus et minibus) intervenant essentiellement sur les secteurs de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

Principales adaptations de l'offre de transport en 2024

Le réseau Kar'Ouest avait connu quelques évolutions le 19 août 2024.

- 3 créations de ligne :
 - **Ligne 24**, en réponse à la demande des usagers de la ZAC Rivière Des Galets en direction du PEM Le Port ;
 - **Ligne 43**, en réponse à la demande des usagers de Grand Fond, RD13 en direction de Mairie Piton, Bois de Nêfles et Bois Blanc ;
 - **Ligne 83**, en réponse à la demande de desserte de proximité pour les usagers des Chemins Macé et Tobbie en connexion avec les arrêts existants sur la RD4.

- 5 adaptations de ligne :
 - **Ligne 1**, un véhicule supplémentaire est venu compléter l'offre du lundi au samedi entre Bois de Nêfles et la Gare de Saint-Paul ;
 - **Ligne 61**, évolution de la capacité du véhicule de 9 en 40 places avec porte-vélos, les dimanches et jours fériés avec modification d'itinéraire, passage par Plateau Caillou ;
 - **Ligne 64**, redéploiement du service initial microbus 9 places de la ligne 61 dans le secteur de Bellemène les dimanches et jours fériés ;
 - **Ligne 68**, évolution de la capacité du véhicule de 9 en 30 places en jours de semaine ;
 - **Ligne 78**, prolongement de l'itinéraire jusqu'au Chemin Romély et ajout de 2 courses en jours de semaine.

Présentation du parc véhicules par secteur en semaine

En 2024, le réseau KAR'OUEST était composé de 118 véhicules qui assuraient quotidiennement l'ensemble des lignes régulières sur les 5 communes du Territoire de l'Ouest du lundi au samedi.

	MICROBUS 9 places	MINIBUS 20 places	MINIBUS 30 places	MIDIBUS 40 places	MIDIBUS 50 places	AUTOBUS 100 pl	TOTAL GENERAL
SAINT-PAUL	27	1	22	11	7	7	75
TROIS-BASSINS	2	0	2	0	5		9
SAINT-LEU	2	2	12	0	0		16
PORT- POSSESSION	1	0	1	7	3	6	18
TOTAL	32	3	37	18	15	13	118
	118						

Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le service offert était assuré principalement par des véhicules de grandes capacités de type bus urbains, Midibus et minibus, hormis pour les lignes 22 et 23 où un microbus (9 places) était mis en place.

L'ensemble du réseau sur ce secteur était exploité avec un parc de 18 véhicules répartis comme suit :

- 6 autobus de 100 places affectés sur les lignes 10 à 15.
- 10 midibus de 40 et 50 places affectés sur les lignes 16, 17, 18, 19, 20 et 21.
- 1 minibus de 30 places affecté sur la ligne 24.
- 1 microbus de 9 places affecté sur les lignes 22 et 23 en interligne.

Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

L'ensemble du réseau sur ce secteur était exploité par un parc total de 75 véhicules (hors réserves et renforts) réparti comme suit :

- 27 microbus de 9 places répartis sur les lignes 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 79, 80, 81, 82 et 83 ;
- 1 minibus de 20 places répartis sur les lignes 73 ;
- 22 minibus de 30 places affectés sur les lignes 60, 61, 64, 66, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80 et CH ;
- 11 midibus de 40 places répartis sur les lignes 61, 64, 65, 69, 74, 76, 77 et 69 ;
- 7 midibus de 50 places répartis sur les lignes 1, 2 et 76 et LGO ;
- 7 autobus de 100 places répartis sur les lignes LGO et 3.

Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

9 véhicules étaient exploités sur ce secteur, répartis comme suit :

- 2 microbus de 9 places affectés sur les lignes 51, 53 et 54 ;
- 2 minibus de 30 places sont affectés sur la ligne 50 ;
- 5 midibus de 50 places sont affectés sur les lignes 4 et 5.

Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

L'exécution des services était ainsi assurée par 16 véhicules répartis comme suit :

- 2 microbus de 9 places répartis sur les lignes 38 et 39 ;
- 2 minibus de 20 places répartis sur les lignes 40 et 42 ;
- 12 minibus de 30 places, répartis sur les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41 et 43.

Présentation du parc véhicules par secteur les dimanches et jours fériés

Le réseau KAR'OUEST était composé de 26 véhicules qui assuraient 27 lignes les dimanches et jours fériés.

	MICROBUS 9 places	MINIBUS 20 places	MINIBUS 30 places	MIDIBUS 40 places	MIDIBUS 50 places	AUTOBUS 100 pl	TOTAL GENERAL
SAINT-PAUL	6	0	3	1	0	2	12
TROIS-BASSINS	0	0	1	0	1		2
PORT-POSSESSION				1	2		3
SAINT-LEU	0	0	9	0	0		9
TOTAL	6	0	13	2	3	2	26
	26						

Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le parc roulant sur ce secteur était composé de 3 véhicules midibus qui assuraient respectivement les lignes 10/16 en interlignes et les lignes 17 et 18.

Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

Le parc roulant sur ce secteur était composé de 6 microbus de 9 places qui assuraient les lignes 1, 60, 64, 69, 74, 78, de 3 minibus de 30 places qui assuraient les lignes 76, 77, CH, 1 véhicule de 40 places qui assurait la ligne 61 et de 2 x 100 places qui assuraient la LGO.

Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

Le parc roulant sur ce secteur était composé d'un véhicule de 50 places qui assurait la ligne 4 et d'un véhicule de 30 places qui assurait les lignes 50/52 en interlignes.

Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

Le parc sur ce secteur était composé de 9 véhicules de 30 places qui assuraient les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 41.

Investissement véhicules

En 2024, 5 véhicules avaient été renouvelés : 3 véhicules 40 places chez TRANSREO dont le détail est le suivant :

CO TRAITANT	SERVICE	IMMAT	MARQUE	MODELE	CAPACITE	1ere MEC
TRANSREO	74V2	GW 407 HH	RENAULT	TRAFIC	9 PLACES	11/04/2024
TRANSREO	83V1	GY 390 TS	RENAULT	TRAFIC	9 PLACES	21/08/2024
START OI	17V2	HA 452 GC	ISUZU	VISIGO	40 PLACES	18/11/2024
START OI	17V3	HA 697 GC	ISUZU	VISIGO	40 PLACES	18/11/2024
START OI	18	HA 844 GC	ISUZU	VISIGO	40 PLACES	18/11/2024

Ce faible chiffre, malgré un parc âgé avec beaucoup de véhicules hors d'âge, s'explique par l'arrêt du Plan Pluriannuel d'Investissement par le Territoire de l'Ouest et la fin du contrat de DSP prévue le 30/06/2025.

Accessibilité

Les actions du délégataire en matière d'accessibilité s'intègrent dans les orientations prises par le Territoire de l'Ouest dans son Schéma directeur d'accessibilité, qui prévoit notamment d'atteindre l'accessibilité maximale du réseau Kar'Ouest.

Au 31 décembre 2024, 14 lignes sur 64 étaient partiellement accessibles (certains véhicules équipés d'une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant avec des emplacements à l'intérieur des véhicules qui leur sont spécialement réservés).

Les lignes partiellement accessibles étaient les suivantes : lignes 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 76, LGO.

Concernant l'accessibilité numérique, il est à noter que le site internet et l'application Kar'Ouest intègrent depuis 2022 l'ensemble des évolutions sur le temps réel, ainsi que sur l'accessibilité des lignes et véhicules aux Personnes porteuses de handicap. Cela concerne notamment le plan dynamique ainsi que le calculateur d'itinéraires (le voyageur peut demander à ne voir apparaître que les courses accessibles).

Création d'arrêts

Pour l'année 2024, 30 arrêts supplémentaires avaient été créés sur l'ensemble des communes du TCO répartis comme suit :

- 2 sur Le Port ;
- 4 sur La Possession ;
- 15 sur Saint-Paul ;
- 9 sur Saint-Leu ;
- Pas de création sur Trois-Bassins.

Kar'Ouest Mouv'

Le service KAR'OUEST MOUV' assure les déplacements réguliers et occasionnels des Personnes à Mobilité Réduite qui ne sont pas en mesure d'accéder aux bus des lignes régulières du réseau KAR'OUEST, sur le périmètre du Territoire de l'Ouest. Ce service a été certifié NF 371 (service de transports à la demande) durant 3 années consécutives (Août 2015 à août 2018).

KAR'OUEST MOUV' fonctionne 364 jours par an (sauf 1er mai), du lundi au jeudi : de 6h30 à 19h, du vendredi au samedi (et veilles de jours fériés), de 6h30 à 22h et les dimanches et jours fériés, de 7h30 à 19h00.

Les réservations peuvent, depuis 2024, se faire en ligne via l'application My Mobi. Elles peuvent également se faire par téléphone ou par email.

Le délai de prévenance minimum est de 4 heures (H-4) et jusqu'à 10 jours

Le parc KAR'OUEST MOUV' était composé de 11 véhicules au 31/12/24 :

- 3 MERCEDES SPRINTER (5 UFR),
- 3 VOLKSWAGEN CADDY (1 UFR),
- 5 RENAULT MASTER (3 UFR).

Les moyens humains :

- 1 responsable de Service,
- 3 agents de planning,
- 10 conducteurs accompagnateurs.

Les chiffres clés 2024 :

- 1 409 usagers inscrits à KAR'OUEST MOUV',
- 9 470 courses réalisées,
- 11 475 voyageurs transportés, 248 983 km totaux réalisés, dont 104 912 km commerciaux.

Mobi'Ouest

Mobi'Ouest est le service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour développer les mobilités douces sur le Territoire de l'Ouest.

Le service était composé à fin 2024 d'une flotte de 650 vélos (urbain et tout terrain) pour accompagner ces changements de pratique et développer l'usage du vélo sur le Territoire de l'Ouest.

2 types de Vélos à Assistance Électrique sont proposés aux usagers :

- Les VAE de type urbain (125 livrés en septembre 2021 / 300 supplémentaire livrés fin décembre 2022)
- Les VAE de type tout terrain (125 livrés en juillet 2022 et 100 en décembre 2024),

Sur les 425 VAE de type urbain, 367 étaient en location à fin décembre 2024, 18 en réparation et 40 en réserve.

D'autre part, sur les 225 VAE de type tout terrain, 189 étaient en location à fin décembre 2024, 16 en réparation et 20 en réserve.

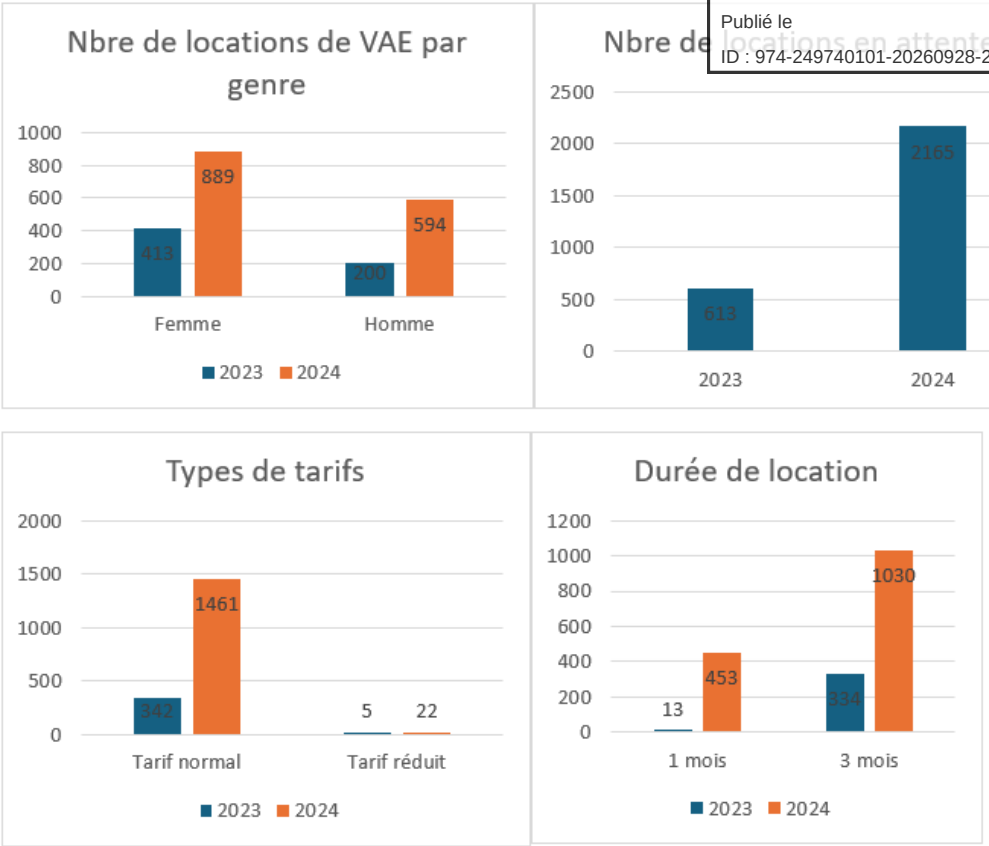
Le service Mobi'Ouest connaît un grand succès auprès des usagers et les délais d'attente pour les locations qui sont de 8 à 10 mois pour les VAE urbains et plus de 18 mois pour les VTT. Pour remédier à cette situation, la flotte de VAE a été augmentée. En effet, en décembre 2024, le Territoire de l'Ouest a acquis 100 VTTAE supplémentaires. Cet accroissement de la flotte doit permettre de réduire de moitié les délais d'attente pour ce type de vélo.

Par ailleurs, pour faciliter les parcours combinant bus et vélos, des portes vélos sont installés sur 6 autocars des lignes du réseau Kar'Ouest suivantes :

- Ligne 16 : Dos D'âne - Sainte Thérèse <-> Pôle d'échanges du Port - la Glacière
- Ligne 17 : Ravine à Malheur – La Possession <-> Pôle d'échanges du Port - la Glacière
- Ligne 61 : Guillaume - sentier du Maïdo <-> Gare de Saint Paul

Évolution des locations VAE entre 2023 et 2024 :

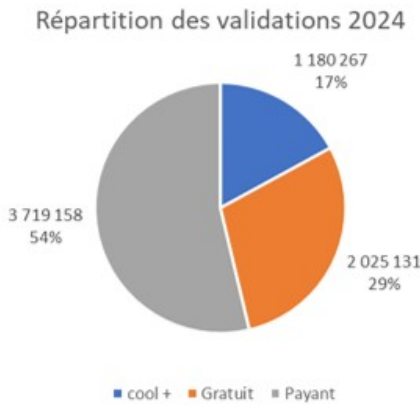
Analyse de
l'évolution
de la



fréquentation et des recettes

Le réseau KAR'OUEST avait enregistré, en 2024, 6 924 556 voyages – intégrant les titres payants, les abonnements « gratuits », et les scolaires soit une progression de 1% par rapport à 2023, et avait atteint à cette occasion son plus haut niveau de fréquentation historique.

La répartition entre les trois typologies de titres était la suivante :



Par rapport à l'année 2023, on constatait une forte augmentation (+11.4%) de voyages gratuits qui atteignaient près de 30% des validations soit 2.7 points de plus qu'en 2023.

	2023	2024	Variation
<u>cool +</u>	1 281 277	1 180 267	-7,9%
<u>gratuit</u>	1 817 745	2 025 131	11,4%
<u>payant</u>	3 756 427	3 719 158	-1,0%
Total	6 855 449	6 924 556	1,0%

Cette forte augmentation de gratuité a un impact important dans l'augmentation de la fréquentation, celles-ci n'augmentaient que de 0.21% vs 2023 pour un montant s'élevant à 4 132 183 €. Nous constatons également une baisse d'un point entre 2024 et 2023 des ventes au sol qui a un effet négatif dans la valeur des recettes commerciales puisque la vente d'un ticket dernière minute à bord est plus lucrative qu'une vente au sol.

Performances du réseau / analyse des écarts

- Les écarts de kilomètres sont regroupés en 2 catégories :
- Les aléas : pannes en ligne, déviations ponctuelles, embouteillages, accidents, routes barrées, travaux, fortes pluies, manifestations et renforts ponctuels.
 - Les modifications structurantes : créations de lignes, modification d'itinéraire.

Globalement, le réseau KAR'OUEST avait parcouru 7 600 489 Km, soit un écart de – 109 658 Km par rapport au prévisionnel estimé à 7 710 147 Km.

Cet écart représentait - 1.42 % de l'offre commerciale prévue.

Déploiement en 2024 du nouvel outil SAE – PYSAE

- Ce système d'aide à l'exploitation (géolocalisation des véhicules) est pleinement opérationnel sur :
- 218 bus scolaires pour suivre et vérifier la bonne exécution des services.
 - Tous les véhicules urbains pour garantir l'exécution de l'activité et fournir des informations en temps réel sur les avances, retards ou les infos perturbations pour les usagers.

Éléments financiers

La synthèse des résultats par cotraitant pour 2024 est présentée ci-dessous :

SERVICES REGULIERS	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	15 282 775 €	4 735 036 €	10 862 025 €	314 286 €
TRANSREO	11 779 862 €	0 €	11 810 929 €	31 067 €
STARTOI	2 180 081 €	0 €	2 145 474 €	-34 607 €
SETCOR	1 262 428 €	0 €	1 330 514 €	68 085 €
TOM	515 553 €	0 €	511 583 €	-3 971 €
TOTAL GME	31 020 700 €	4 735 037 €	26 660 525 €	374 861 €

TPMR	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	907 686 €	13 679 €	910 386 €	16 379 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/09/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Consultative des Services Publics Locaux du 17/09/2026.

La CCSPL prend acte du rapport 2024

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 09/09/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTIONS, 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 974-249740101-20260928-2026_162_CC_27-DE

- PRENDRE ACTE du rapport 2024 du délégataire relatif à la Délégation de Service Public de transport urbain de voyageur du réseau KAR'OUEST.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président